

L'ECHO⁶³ ALBANAIS

MAI 2022

**LE 21 MAI :
FLEURISSEONS
NOS RUES**



INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h15

Jeudi : 8h30 - 12h

Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h15

Mardi : 9h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h15

Tél. 02 96 32 98 98

Fax. 02 96 32 98 22

www.saintalban.fr

mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h

Samedi : 9h - 12h

Tél. 02 96 32 98 98

Cybercommune

Mardi : 14h - 16h

Dimanche : 10h30 - 12h

et sur rendez-vous en appelant

le **06 72 67 12 01** ou

le **06 51 11 36 50** ou **02 96 93 88 05**

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Mercredi : 14h30 - 17h

Vendredi : 16h30 - 18h

Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie
la plus proche de chez vous,
les coordonnées de la pharmacie
de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, **Tél. 15 ou 3237**

Permanences

Puéricultrice PMI

et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14h à 16h30 sans rendez-
vous sur le site de Lamballe Terre &
Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Caroline OLLIVIER,
assistante sociale, sur rendez-vous
les mardis et jeudis matins (Rue
Clemenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor



LE MOT DU MAIRE

Comme je vous l'avais annoncé dans le numéro précédent, le budget, voté le 4 avril dernier, vous est présenté dans le Tour d'horizon. Vous y trouverez les chiffres clés et les investissements initiés ou à venir. Parmi les concrétisations de ce budget, la réfection des courts de tennis est en cours de travaux. De même, la rénovation du restaurant scolaire a débuté. Il a donc fallu déménager pour permettre le bon déroulement du chantier. Pour déjeuner, les enfants sont donc accueillis à la salle municipale jusqu'aux vacances d'été.

Nous travaillons sur les autres traductions de ce budget notamment l'achat de matériel destiné au service technique qui représente une part importante de nos investissements pour 2022. La réflexion se poursuit sur l'aménagement du complexe sportif avec l'appui d'un cabinet. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet. Au regard de ces projets, nous sommes mobilisés sur les demandes de subvention qui doivent être déposées d'ici la fin du mois de juin.

Parce que le mois de mai marque normalement le début des beaux jours, une opération « fleurissons nos rues » est organisée le 21 mai en partenariat avec les « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ». Je vous invite à nous retrouver de 10h à 12h à la salle annexe pour une présentation de l'opération et une animation destinée aux enfants. Un paquet de graines vous sera remis à cette occasion (stocks limités - modalités exposées dans l'article consacré à cet événement).

Au sujet des fleurs, le peintre français Matisse a déclaré : « Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir ».

Joli mois de mai à toutes et tous !

Nathalie BEAUVY,
Maire de Saint-Alban

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : /

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 MARS 2022

1- Personnel - Autorisation du maire à recruter du personnel non permanent

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à recruter pour l'année 2022 des agents contractuels pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

2- Marché saisonnier - Désignation d'un régisseur titulaire et d'un régisseur suppléant

Le marché du dimanche est reconduit sur la période du 17 avril 2022 au 4 septembre 2022, parking communal du Poirier. Monsieur PE-CHEU Yvonnick est nommé régisseur titulaire et Monsieur DAVID Loïc est nommé régisseur suppléant.

3- Complexe sportif - Equipements sportifs et aménagements : demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Dans le cadre du projet d'aménagement du complexe sportif, un diagnostic avait été effectué avec les services de l'ADAC. Il avait été évoqué la création d'un cheminement et d'une allée de promenade/course à pied, ainsi que l'acquisition et l'installation d'équipements sportifs. Il est proposé de mettre en œuvre ces deux éléments du projet au cours de l'année 2022 et de solliciter des financements.

Le Conseil municipal approuve le projet d'acquisition d'équipements sportifs et d'aménagements de cheminements présenté et le plan de financement prévisionnel et autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de la Préfecture des Côtes d'Armor au titre de la DSIL « Relance » à hauteur de 30 % soit 30 000 €.

4- Complexe sportif : attribution de la mission de maîtrise d'œuvre et autorisation du maire à signer l'acte d'engagement

Dans le cadre de l'aménagement du complexe sportif, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à Sport Initiatives pour la rénovation des courts de tennis. En vue de poursuivre la requalification du site et compléter l'offre de sports et de loisirs, le Conseil municipal décide de retenir la société Sport Initiatives afin de mener la mission de maîtrise d'œuvre de la rénovation du complexe sportif pour un montant de 12 270 € HT.

5- Groupement de commandes pour les travaux de point à temps automatique et manuel pour la période 2022-2025 : autorisation du maire à signer l'acte d'engagement

Les communes de Pléneuf-Val-André, Erquy, Plurien et Saint-Alban ont lancé un groupement de commandes pour les travaux de point à temps automatique et manuel. Suite aux consultations lancées par la commune de Pléneuf-Val-André, coordonnateur du groupement de commandes et aux décisions de la commission d'attribution des marchés réunie le 21 février 2022, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise SAS Ploufragnaise des Travaux Publics.

6- Groupement de commandes pour l'achat de signalisation verticale pour la période 2022-2025 : autorisation du maire à signer l'acte d'engagement

Les communes de Pléneuf-Val-André, Erquy, Plurien et Saint-Alban ont lancé un groupement de commandes pour l'achat de signalisation verticale.

Suite aux consultations lancées par la commune de Pléneuf-Val-André, coordonnateur du groupement de commandes et aux décisions de la commission d'attribution des marchés réunie le 21 février 2022, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise SA Signaux Girod MOREZ.

7- Acquisition de mobilier pour le restaurant scolaire / garderie : autorisation du maire à signer le devis

En complément des travaux de rénovation partielle du restaurant scolaire, le renouvellement d'une partie du mobilier permettra de répondre à l'objectif d'amélioration des conditions d'accueil des enfants et des conditions de travail des agents : réduction du bruit et prévention des troubles musculo-squelettiques notamment. Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le devis de la société MAC pour un montant de 14 604.68 € HT.

8- Motion de soutien au monde agricole

Le Conseil municipal demande de renforcer l'aide d'urgence aux éleveurs pour limiter la distorsion de concurrence avec nos voisins européens et de définir des outils législatifs qui garantissent une rémunération du coût global des productions.

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

A l'occasion de la cérémonie du 19 mars, Madame le Maire a remis la médaille du combattant à Messieurs Jean-Maurice Krewer et Joseph Rouget.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 10h30 au monument aux morts à Saint-Alban.

Elle sera suivie d'un vin d'honneur. Toutes les associations des anciens combattants, les Albanaises et les Albans, et tout particulièrement les jeunes, sont invités à cette cérémonie.

INFLUENZA AVIAIRE

4 foyers en élevage ont été confirmés depuis le 16 mars en Bretagne. Aussi, la préfecture des Côtes d'Armor invite les particuliers détenteurs de volailles à la plus grande vigilance et au respect des mesures de biosécurité (notamment la mise à l'abri adaptée des volailles ou mise sous filets des basses-cours).

BUDGET 2022

COMPRENDRE LE BUDGET

Le Conseil municipal, réuni le 4 avril, a adopté le budget pour l'année 2022.

Le budget se compose de deux sections :

- **La section de fonctionnement** qui intègre les opérations de recettes et de dépenses nécessaires à la gestion courante
- **La section d'investissement** qui recense, en dépenses, les acquisitions et les programmes de travaux engagés et envisagés ainsi que le remboursement de la dette. Les recettes sont principalement composées de l'autofinancement, des subventions et du fonds de compensation de la TVA

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

1.659.700 €


En dépenses, ce budget reflète les actions engagées depuis le début du mandat pour offrir un niveau de service public au regard de l'évolution de la population et des attentes.

Il intègre :

- La structuration des services et les décisions prises pour la mettre en œuvre (archivage, informatisation du cimetière, renforcement du système informatique, réorganisation des services, ...)
- La volonté des élus de poursuivre les efforts effectués en 2021 sur l'entretien de la voirie rurale (30 kilomètres de curage de douves réalisés en 2021 – 30 kilomètres supplémentaires inscrits en 2022 – travaux d'épavage)
- L'affectation de sommes nécessaires pour permettre
 - 1/ d'entretenir le patrimoine de la commune
 - 2/ le fonctionnement des services publics destinés notamment à nos jeunes (éducation, périscolaire, ...)
 - 3/ le soutien aux associations
- L'accroissement du niveau de dépenses induites en raison du contexte économique (denrées alimentaires pour le restaurant scolaire, coût de l'énergie, ...)

En recettes, le budget se veut prudent en inscrivant une stabilité des deux principaux postes que sont les impôts et les dotations de l'Etat.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

1.316.287 €

LES CHIFFRES CLÉS (en dépenses) :

Remboursement du capital	195.899 €
PROJETS STRUCTURANTS POUR 2022 :	
Travaux de voirie/mobilier urbain/signalétique	288.767 €
Requalification du complexe sportif (réfection des courts de tennis/réaménagement et acquisition de nouveaux équipements)	200.904 €
Renouvellement et acquisition de matériel de voirie	109.322 €
Rénovation énergétique des bâtiments et amélioration des conditions d'accueil (rénovation de salle du restaurant scolaire/changement du mobilier/acquisition de matériel pour renforcer le « fait maison »)	186.974 €
Amélioration et extension de l'éclairage public	53.742 €

LES CHIFFRES CLÉS (en recettes) :

Les investissements sont financés par l'excédent antérieur, l'autofinancement, le fonds de compensation de la TVA (remboursement d'une partie de la TVA sur les investissements effectués en N-2) et les subventions sollicitées.

Subventions accordées : 131.540 €

- Plan de relance départemental Phase 2 : Réfection des 2 courts de tennis : 31.758 €
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local « relance » (D.S.I.L. « relance ») + Certificats d'Economie d'Energie : 80 % du montant HT. des travaux du restaurant scolaire : 88.000 €
- Plan de soutien aux cantines : acquisition de

matériel subventionné à 100% : 5.257 €

- Plan de relance numérique des écoles : 6.525.33 €

Subventions demandées : 77.082 €

- Plan de soutien aux cantines : acquisition de nouveaux matériels pour renforcer le « fait maison » : 12.082 €
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) : requalification du complexe sportif : 30.000 €
- Agence Nationale du Sport : requalification du complexe sportif : 35.000 €

LE BUDGET PREVISIONNEL DE LA COMMUNE POUR 2022 S'ELEVE DONC A 2.975.987,16 €

“FLEURISSEONS NOS RUES”

En partenariat avec le CPRB (Communes du Patrimoine Rural de Bretagne), la commune de Saint-Alban participe à l'opération "Fleurissons nos rues" à l'occasion de la "Fête de la Nature". Cette opération a pour objectif de sensibiliser et d'impliquer les habitants dans l'embellissement de leur rue, de leur cadre de vie et de leur territoire.



C'est dans ce cadre qu'une explication du projet et une distribution de sachets de graines auront lieu le samedi 21 mai 2022 à la salle annexe (derrière la salle des fêtes) de 10h à 12h (café d'accueil à 10h).

Les graines seront remises gratuitement aux personnes intéressées (nombre de sachets limité à un par foyer, dans la limite des stocks disponibles).

En parallèle un atelier de mise en pots de semis (haricots, tomates...) et de rempotage de plants sera proposé aux enfants.

Participation libre et gratuite - Tout public.
Port du masque recommandé.



RESTAURANT SCOLAIRE



La rénovation du restaurant scolaire a débuté le 25 avril dernier et consiste en des travaux d'isolation thermique, la mise en accessibilité des sanitaires et la création d'une rampe de déchargement pour la livraison des denrées alimentaires.

Outre la réduction de la consommation énergétique, les travaux visent à offrir aux enfants et au personnel de meilleures conditions d'accueil et de travail. L'ambiance acoustique a été prise en compte dans le projet, la pose de panneaux acoustiques et d'un nouveau revêtement au sol est prévue. Le mobilier sera renouvelé.

Depuis le 25 avril et jusqu'au 7 juillet 2022, le service de restauration s'effectuera à la salle des fêtes de la commune. Toutes les dispositions ont été prises afin que les enfants soient emmenés en toute sécurité sur leur lieu de déjeuner.

PROCURATIONS VOTE : NOUVELLES RÈGLES

Comment ça marche ?



Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Ainsi, si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeurera par ailleurs valable.

Comment donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site **maprocuration.gouv.fr**. Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement «Maprocuration» et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.
- En faisant une demande via un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire CERFA cartonné n°12668*03 sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

VOUS POUVEZ DÉSORMAIS VÉRIFIER QUE VOUS AVEZ DONNÉ OU REÇU UNE PROCURATION :

Le service en ligne «Interroger votre situation électorale» vous donne désormais accès aux données relatives aux procurations que vous avez données ou reçues.

VOUS POUVEZ DÉSORMAIS RÉSILIER UNE PROCURATION VIA LA TÉLÉ-PROCÉDURE MAPROCURATION.

Comme pour la résiliation par le biais d'un Cerfa, vous devez ensuite vous présenter devant un policier, un gendarme ou un agent du ministère des affaires étrangères pour faire valider cette demande de résiliation.

2 VOS PROCURATIONS

Vous avez donné une procuration à Lila Béatrice DESPENTES
(numéro national d'électeur 422842286) pour voter à votre place le 24 avril 2022

Vous avez donné une procuration à Harry Camille LACLOS
(numéro national d'électeur 969394936) pour voter à votre place pour la période du 10 mai 2022 au 06 mai 2023

Nicolas Stéphane CATEL vous a donné une procuration pour la période du 23 novembre 2021 au 22 décembre 2021
pour voter à sa place dans la commune de SENS (89) au bureau n°2
Collège Marie Curie
3 boulevard de la liberté à SENS (89)

Barbara Cyndie FLEURY vous a donné une procuration pour le 5 janvier 2022
pour voter à sa place dans la commune de Saint-Sébastien (89)
au bureau n°78
Collège Pierre Gille de Orléans
33 rue des capucines à Saint-Sébastien (89)

Vous avez fait une demande de procuration qui n'apparaît pas ?
Pour un Cerfa papier, vous devez revenir à contacter votre mairie
Pour Maprocuration, consultez la FAQ ?

FAIRE UNE DEMANDE DE PROCURATION EN LIGNE
Partagez votre expérience et aidez-nous à améliorer ce service public numérique gratuit.

Je donne mon avis

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h à la salle des fêtes.

IMPORTANT

Pour donner procuration, vous devez **renseigner le numéro national d'électeur de votre mandataire** (la personne à qui vous donnez procuration). Vous devez également renseigner **votre propre numéro national d'électeur** si vous faites une demande par Cerfa. Ce numéro est présent sur la carte électorale et peut aussi être retrouvé sur le service en ligne «Interroger votre situation électorale» disponible sur **service-public.fr**.

À NOTER

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer du fait d'une maladie ou d'un handicap, **un policier ou un gendarme peut recueillir votre demande de procuration à votre domicile**. Formulez votre demande par écrit auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile. Il vous suffit désormais de joindre **une attestation sur l'honneur** indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

RAPPEL

Pour les futures élections et en particulier les élections législatives de 2022, la règle de droit commun suivante s'applique : **un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France**.

DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ À LA CROIX COURTIL

Depuis le mois d'avril dernier, deux praticiens se sont installés à la Croix Courtil (2 bis rue de Tournemine dans le bourg de Saint-Alban) :
Mme Annabelle GATEAU, psychomotricienne
Mr Eric LAMY, Shiatsu et réflexologie

« BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE », LA PSYCHOMOTRICITÉ AU SERVICE DE TOUS, DU BÉBÉ À LA PERSONNE ÂGÉE.

Annabelle Gateau, Psychomotricienne DE depuis 12 ans, vient de s'installer en libéral à Saint-Alban, 2 bis rue Tournemine, au sein de son cabinet de psychomotricité « Pas à Pas » accueillant tout type de public (nourrissons, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées). La psychomotricité est une thérapie à médiation corporelle visant à rétablir un mieux-être corporel, psychique, émotionnel. Son intervention vise à rééquilibrer le corps dans ses dimensions motrices, toniques, posturales, émotionnelles et relationnelles aux moyens de différentes approches corporelles comme le mouvement dansé, le yoga, la relaxation, le jeu, les arts plastiques, l'expression corporelle, le théâtre...

Les champs d'interventions sont donc la prévention, l'accompagnement, la rééducation et la thérapie psychomotrice, ainsi que la réalisation de bilans psychomoteurs et/ou suivis en psychomotricité sous prescription médicale. Les indications peuvent être diverses et variées (retard dans le développement psychomoteur pour les bébés, difficultés de motricité fine, des troubles somatiques et de l'anxiété chez les adolescents et les adultes et enfin des troubles de la mémoire et de l'équilibre chez les personnes âgées).



Annabelle Gateau est aussi monitrice de Portage, intervenante Petite Enfance au sein des crèches/RPAM du secteur et formatrice. A ce titre, elle souhaite mettre en place des ateliers auprès des parents et pour les tout-petits avant l'entrée à l'école (ateliers pré/postnataux, ateliers parents/enfants (éveil sensoriel, danse, relaxation) et ateliers de Portage physiologique.
 Page facebook : lestatelierspasapas : Portage Eveil Mouvement

SHIATSU ET RÉFLEXOLOGIE, ARTS DU BIEN-ÊTRE.

Technique de massage reconnue médecine officielle au Japon, le Shiatsu, par des pressions sur le corps et des étirements, améliore la mobilité articulaire et soulage les problèmes de dos. Il contribue aussi à gérer le stress et les difficultés de sommeil ainsi que d'autres problématiques.

La réflexologie est une technique de massage des zones réflexes des pieds. En réharmonisant le système nerveux, elle apporte un état de détente profond. Elle stimule aussi le retour sanguin, soulage les jambes lourdes et prévient l'apparition de varices.

Depuis juillet 2019, Eric Lamy, praticien formé à l'Institut Français de Shiatsu, proposait des séances à votre domicile ou en entreprise sur Saint-Alban et les environs. Désormais, il vous reçoit également, à son cabinet au 2 bis rue de Tournemine.

Contact : Tél : 07.67.89.91.19 - shiatsudo-22.wixsite.com/eric

FORMATION À LA LUTTE CONTRE LES TAUPES



Les taupes sont des mammifères omnivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles et aux espaces verts. Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FGDON des Côtes d'Armor (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage.

Objectif de la formation : acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace.

Durée : une demi-journée (samedi matin)

Contenu : la taupe, les moyens de lutte (dont piégeage)

Public : tout public

Coût : Gratuite dans le cadre de l'adhésion de LAMBALLE TERRE ET MER à la Convention Multi-Services de la FGDON 22.

Plusieurs journées seront organisées au printemps et à l'automne 2022.

Inscrivez-vous dès à présent. Les formulaires peuvent être réclamés en mairie. Vous serez averti par courrier de la date de la formation deux semaines avant celle-ci.
 Information :
 FGDON - 13 rue du Sabot - BP 28 - 22440 PLOUFRAGAN ou par Tél : 02 96 01 37 90 ou par mail : fgdon22@innoval.com





VISITE DES ÉLUS AU CENTRE DE TRI KERVAL



Le 24 mars dernier, les élus de la commune ont visité le centre de tri Generis géré par Kerval à Ploufragan.

Le centre de tri Kerval existe depuis 2001. Son périmètre de collecte représente 320 000 habitants et il traite aujourd'hui jusqu'à 38 000 tonnes de déchets par an.

Les déchets issus des « poubelles jaunes » sont pesés à leur arrivée sur le site. Ils passent ensuite dans une machine destinée à alimenter l'usine appelée « ouvreuse de sacs », puis ils suivent le process par différents outils (trommel, crible balistique, équipements de tri optique...). Enfin la dernière étape : les cabines de tri où les agents trieurs contrôlent les différentes lignes de tri.

La matière est ensuite compressée dans la presse à balles puis stockée et expédiée vers les différents sites de recyclage. Un parcours pédagogique de visite est en place dans l'usine, il est donc possible de visiter le centre de tri : particuliers, scolaires...

Retrouvez toutes les informations et consignes sur <https://www.kerval-centre-armor.fr/>



Quelques astuces pour bien trier :

Face au volume de déchet sélectif, il est conseillé de compresser ses emballages, toutefois, quelques règles simples sont à observer pour assurer un bon recyclage :

1. Pas d'imbrication. Pour gagner de la place, on a souvent tendance à imbriquer les déchets les uns dans les autres. Or, selon l'emballage concerné, celui-ci n'a pas vocation à aller au même endroit dans le centre de tri, et les opérateurs de tri n'ont pas le temps de désimbriquer les déchets. Exemple avec la bouteille plastique insérée dans une boîte de conserve : le métal étant prélevé par l'intermédiaire d'un aimant, alors la bouteille partira avec la boîte métallique et ne bénéficiera pas du recyclage adapté. Même chose avec l'emballage de biscuit : si vous laissez le contenant plastique dans le carton, alors le plastique ne sera pas recyclé !
En résumé, pour assurer un bon recyclage, les déchets doivent donc être déposés en VRAC dans le sac ou le bac !
2. Les bouteilles d'eau se compactent verticalement, du goulot au cul de la bouteille. La conception moderne de celles-ci est prévue pour cela. La raison en est que l'objet, bien que compressé, reste en 3D (3 dimensions) et est donc plus facile à capter par les machines et les opérateurs que si vous l'écrasez sur la longueur.
3. Après compression, ne pas oublier de revisser le bouchon sur la bouteille. En effet, si le bouchon est mis en vrac dans le bac ou dans le sac, vu sa taille, il a peu de chance d'être récupéré sur les lignes de tri, et poursuivra sa route avec les refus.

Autre question fréquente : doit-on laver ces emballages avant de les mettre au tri ? La réponse est non, il suffit qu'ils soient bien vidés.

MOBILITÉS

TRANSPORTS SCOLAIRES

RECENSEMENT DES DEMANDES DE POINTS D'ARRÊT

Les circuits scolaires sont organisés pour permettre aux collégiens et lycéens de rejoindre l'établissement le plus proche de leur domicile selon la carte scolaire définie. Les élèves sont affectés sur un circuit scolaire entre un point d'arrêt existant et leur établissement.

Si votre enfant est domicilié et scolarisé sur l'agglomération, la campagne de demandes de création de points d'arrêt pour septembre 2022 a démarré. La famille doit adresser un courrier au Maire de sa commune de résidence avant le 20 mai 2022.

Les circuits existants et les points d'arrêt sont consultables sur distribus.bzh (onglet transport scolaire/les circuits et les horaires).

Les familles seront informées par leur mairie au plus tard le 20 juillet de la suite donnée à leur demande dès lors qu'elle a été adressée dans les délais.

Pour la création d'un arrêt, l'agglomération est notamment attentive au respect des conditions de sécurité pour le car (absence de manœuvre dangereuse, visibilité suffisante pour le conducteur et les autres usagers de la voirie, prise en charge sécurisée des élèves ...), au maintien d'un temps de parcours acceptable pour les usagers du transport (45-50 minutes), à la distance entre deux points d'arrêt.

RAPPEL :

La création d'arrêt est subordonnée à une distance minimale entre deux points d'arrêt :

- Hors agglomération, une distance minimale de 500 mètres est requise entre deux points situés sur un circuit desservant les établissements d'enseignement secondaire (collèges et lycées) ;
- En agglomération, du fait de l'éclairage public et des aménagements piétonniers, la distance entre deux points d'arrêts est portée à 1km ;
- A une distance de 3 km minimum entre le domicile du demandeur et l'établissement scolaire ;
- Au respect de la carte scolaire
- Au respect des conditions de sécurité (absence de manœuvres dangereuses pour le véhicule, visibilité suffisante pour le conducteur et les autres usagers de la voirie, prise en charge sécurisée pour l'élève, absence d'arrêt en sommet de côte ou proximité d'un virage...)
- Au maintien d'un temps de parcours acceptable pour les autres usagers scolaires.

Par ailleurs, aucun arrêt ne pourra être accordé pour les élèves dérogeant à la carte scolaire.

Toute demande de création de points d'arrêt sera étudiée au regard du nombre d'enfants concernés scolarisés dans leur établissement de secteur

- 4 enfants minimum pour une extension de circuit
- 1 enfant minimum si le point d'arrêt est sur le trajet existant



CIRCUITS SCOLAIRES BREIZH GO

Pour les demandes de création de point d'arrêt, le dossier est à récupérer auprès de la Mairie. Elles devront ensuite être redéposées en Mairie avant le 20 mai 2022.

ENFANCE- JEUNESSE

MISSION ARGENT DE POCHE

LE DISPOSITIF

La Structure Info Jeunes de Lamballe Terre et Mer propose un dispositif pour permettre aux 16-17 ans d'avoir une première expérience tout en gagnant un peu d'argent de poche.

Les jeunes pourront effectuer des missions* sur plusieurs demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre et Mer (classement, peinture, petit bricolage), en contrepartie d'une indemnisation de 15 € par mission.

Ce projet a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une première expérience, de créer du lien ou encore d'enrichir leur CV.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Avoir entre 16 et 17 ans
- Habiter sur le territoire de Lamballe Terre et Mer

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Depuis le 1^{er} avril : Structure Info Jeunes de Lamballe Terre et Mer à Lamballe-Armor et dans les mairies de notre territoire ou en téléchargement sur lamballe-terre-mer.bzh portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh

*Dans la limite des places disponibles

ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

FORMATION DES ÉLÈVES, TRANSFORMATION DU POISSON

Dans le cadre du projet Filipêche, les élèves du CE2 au CM2 de l'école sont allés le lundi 7 mars au matin à Erquy. La troisième séance de ce projet était consacrée à la transformation du poisson et aux diverses filières économiques qui y travaillent.

Après avoir enfilé blouses, charlottes et sur-chaussures, la visite de l'entreprise Gallen a débuté. Elle a permis aux enfants d'observer les ouvriers au travail et de comprendre le circuit de traitement des poissons.

Puis, une activité menée dans les locaux de l'école de voile d'Erquy leur a fait découvrir les multiples usages du poisson dans des domaines très divers allant de l'alimentation aux cosmétiques. Cette découverte a suscité de nombreux questionnements de la part des élèves auxquels Marion et Aurélien, les animateurs du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, ont répondu avec leur dynamisme et professionnalisme habituels.

Les élèves du CP-CE1, pour leur part, ont effectué cette séance en classe sous forme d'ateliers. Récupérer des poissons pour charger une mini-palette sans que les produits ne dépassent, classer des produits finis selon les filières de transformation,



autant d'activités qui leur ont permis de comprendre le circuit du poisson de la criée à l'assiette.

Les trois classes ont terminé cette troisième séance par une dégustation de rillettes de maquereaux, soupe de poissons et autres douceurs marines locales pour le plus grand plaisir de tous.

La quatrième séance, très attendue par les enfants, se déroulera pendant le mois de mai sur le port de Dahouët pour étudier l'évolution de la pêche d'hier à aujourd'hui.

SPECTACLE MUSICAL



Dans le cadre du projet musique mené par les classes de l'école en partenariat avec l'école de musique et de danse communautaire Lamballe Terre et Mer, les élèves de classes de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont assisté au concert du quatuor Icare à la salle des fêtes de Saint-Alban.

Il s'agit d'un quatuor à corde composé de deux violons, d'un alto et d'un violoncelle.

Les quatre musiciens ont présenté leurs instruments aux élèves et ils ont interprété des œuvres classiques de différentes époques et de différents pays.

C'était l'occasion pour les élèves de découvrir un répertoire avec lequel ils sont peu familiarisés, mais aussi d'avoir la chance de rencontrer de vrais musiciens professionnels.



Ce concert était organisé et financé par le service culturel de Lamballe Terre et Mer.

C'était une expérience originale et inédite pour nos élèves et ils ont été impressionnés par l'agilité de ces musiciens.

Les inscriptions à l'école François Levavasseur pour la prochaine rentrée sont possibles dès à présent. Vous pouvez obtenir des renseignements et prendre rendez-vous pour visiter l'école par téléphone au 02 96 32 90 90 ou par mail : ecole.0220673m@ac-rennes.fr. La directrice et l'ensemble de l'équipe pédagogique vous accueilleront et seront ravis de répondre à vos questions.

ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

LA SAINT-PATRICK IRLANDAISE S'INVITE À SAINT-GUILLAUME !

Dans le but d'apporter un peu de légèreté et d'insouciance aux enfants marqués par les événements pesants qui nous entourent, les maîtresses ont trouvé le prétexte de la Saint-Patrick pour organiser une grande fête d'école.

Le 17 mars, les enfants et les enseignantes sont arrivés à l'école habillés de vert, avec parfois des accessoires pour célébrer l'Irlande et les Irlandais. Au programme, des ateliers

de découvertes du pays et de ses traditions, un accent sur la langue anglaise (déjà enseignée dans toutes les classes dès la Petite Section) et des moments de convivialité dans la cour avec concerts et spectacles de danses préparées en classe. Une excellente journée mêlant loisirs et apprentissages.

Même la responsable du restaurant scolaire a joué le jeu en préparant un menu spécial, tout...vert ! Merci à elle !



Les inscriptions sont ouvertes, il est possible de prendre RDV avec la directrice et les enseignantes concernées sur le site de l'école <https://ecole-saintguillaume22.fr/contact/> ou par téléphone au 06 32 90 30 65.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

Le 26 mars dernier, les parents d'élèves de l'école Saint-Guillaume ont cuisiné 176 repas à emporter. Sous les directives et la bienveillance d'Éric Jouan, traiteur à Saint-Alban, les bénévoles se sont relayés pour préparer et distribuer les repas. Une mini buvette, installée pour l'occasion, a permis aux familles de faire plus ample connaissance lors de la distribution.

Un bon moment partagé qui augure de belles choses pour l'édition 2022 de la Grande Kermesse ! Elle aura lieu samedi 2 juillet au stade, en même temps que le Trail de la Flora. Les organisateurs recherchent des bénévoles pour le jour J et avant : anciens élèves, sportifs, et toute bonne volonté (ils se verront offrir le repas du soir). Plus d'informations sur le Trail de la Flora sur www.traildelafloira.fr et sur facebook «Trail de la Flora», si vous souhaitez être bénévole, contactez le 06 32 90 30 65.



ART BRE



Création de l'ART-BRE en 2013 par un groupe d'artistes locaux et présidé par Robert GERNOT

Le charismatique barbu Robert GERNOT (au premier rang), quitte la Présidence de l'ART-BRE.

Pour des raisons familiales et personnelles, l'ancien photographe a décidé de quitter le bureau exécutif de l'ART-BRE. Il a présenté sa démission au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 10 février 2022.

Durant son mandat de huit ans, Robert GERNOT, a mis en place de nombreuses activités, avec l'appui d'artistes fidèles, à commencer par l'événement phare, l'exposition artistique estivale. Une exposition qui a rassemblé chaque été à la Marelle, des artistes de renom, peintres et sculpteurs.

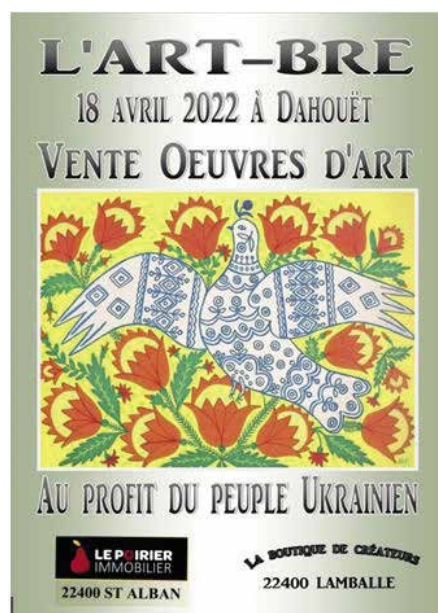
L'exposition estivale 2022 accueillera le peintre Hillionnais Pierre MORIN, pendant la seconde quinzaine de juillet. Afin de donner à cet événement une nouvelle dimension, un vide-atelier d'artistes s'installera le 17 juillet 2022 à côté de la Marelle.

Le Président de l'association L'ART-BRE, Alain URVOY, remercie tous les membres de l'association et les collaborateurs qui ont permis le 18 avril dernier à Dahouët de mettre en place une vente d'œuvres d'art et de drapeaux confectionnés par les adhérents au profit de l'Ukraine. Un élan de générosité s'organise et la collecte des œuvres a commencé. C'est dans l'écho Albanais de juin 2022 que l'association pourra donner plus de précisions sur cette opération humanitaire pour l'acheminement en Ukraine.



Pour confectionner l'affiche, les membres ont voulu rendre un hommage à Maria Primatchenko (1908-1997), peintre et représentante de l'art naïf, elle était l'une des grandes figures du patrimoine culturel Ukrainien.

Certaines de ses toiles se trouvant au musée d'Ivankiv près de Kiev ont été détruites par les frappes russes. Maria Primatchenko était admirée par Picasso.



Election du nouveau bureau de l'ART-BRE Le 24 février 2022

- Président d'honneur : Robert GERNOT
- Président : Alain URVOY
- Vice-Présidente : Sophie LE CLANCHE
- Trésorier : René MICHEL
- Trésorière Adjointe : Josette HÉGÉDUS
- Secrétaire : Sylvie CARDIN
- Secrétaire adjointe : Patricia LEGRAIN-DORÉ
- Membres : Tania LE GUEN, Serge TALBOURDET, Christian LUCAS



LES COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES

Grand concert gratuit

Vendredi 27 mai à 21h dans la chapelle Saint-Jacques
Chorale KENTAURI d'URUGNE (PAYS BASQUE)

La chorale mixte KANTOURI Abesbatsa est née à Urugne en 2011. Un ensemble de chanteurs venant de divers horizons se sont réunis pour partager la même volonté de progresser et travailler le chant en reprenant des thèmes connus chers à la culture du pays basque.

Au programme : Agur Mari, Salve Regina, Cancion de Amor, etc...



Grand concert gratuit

Dimanche 29 mai à 17h dans la chapelle Saint-Jacques
Ensemble vocal TREGORISSIMO

L'ensemble vocal et instrumental composé de 25 choristes dirigé par Roland Jaecki sera en concert le dimanche 29 mai à 17 h

Au programme des œuvres :

- musique sacrée (Alleluia de Gordon, Alle psallite,...)
- musique de la Renaissance (Ah que nos pères étaient heureux, Ce moy de mai,...)
- fantaisies (Mon Père m'a mariée, Bro Goz , ...)



L'ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE

Le dimanche 27 mars a eu lieu le brevet des 100 kms du club auquel ont été associés nos amis les cyclos de PLANGUENOUAL qui ont souhaité participer à cette sortie particulière, qui en annonce d'autres, puisque les brevets des 150 et 200 kms suivront.

L'association rappelle le rendez-vous très important du 15 mai qui se rapproche à grands pas et dont l'affiche ci-contre atteste d'une future journée forte en émotion pour le club et la commune. La participation à cette journée n'a cessé de croître ces dernières années pour atteindre le nombre de 850 VTTistes, marcheurs et autres cyclos.

L'association souligne qu'1 euro par participant sera redistribué à l'association Parkinson des Côtes d'Armor (APCA).

Par ailleurs, les membres de l'association souhaitent remercier l'agence « Le Poirier Immobilier » qui a imprimé gracieusement les affiches.



Randonnée de la Flora

DIMANCHE 15 MAI 2022
SAINT-ALBAN

VTT 5 circuits
20 . 35 . 45 . 50 . 60 kms

ROUTE & VAE
62 . 83 kms

MARCHE 3 circuits
5 . 10 . 15 kms

6€

SAINT-ALBAN

Ravitaillements sur circuits / Station de lavage / Tombola

Départ libre de la Salle des Fêtes

Inscription à partir de 7h30
 Thierry : 06 30 52 79 63 / ectatlp@gmail.com
 Christophe : 06 79 11 23 28

Randonnée organisée par l'ECTA Saint-Alban

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

ACTIVITES DU
CLUB POUR LE
MOIS DE MAI :

MARCHE DOUCE

Les lundis 2, 9, 16, 23 et 30 mai. Rendez-vous à 14h sur le parking du Poirier pour se rendre sur un parcours de marche douce.

PISCINE - AQUAGYM

Les mardis 3, 10, 17, 24 et 31 mai de 16h à 17h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf-Val-André.

CLUB DU JEUDI

Le jeudi 12 mai : jeux de cartes, de société et de boules le tout agrémenté du goûter réservé aux adhérents du club.

Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

- Alain MARIE : 02 96 32 96 59

- Jacques LEFEUVRE : 02 96 32 43 62

- Martine LAPLANCHE : 06 23 75 02 31



Le mercredi 18 mai, le club fêtera son anniversaire avec un repas dansant.

Les adhérents inscrits à cette belle journée se rendront au Manoir de Pontbriant en car au départ de Saint-Alban. Le déjeuner dansant aura lieu dans le Manoir à Pleurtuit.

Le repas sera animé par l'orchestre d'Aurélien GUSTO.

Réservé aux adhérents avec inscriptions auprès de Marie-Christine GALBRUN
Tél. 06 82 44 37 24.



LES CHEVRONS DU PENTHIÈVRE

À Saint-Alban, les Deudeuches illuminent les visages, le Club des Chevrans du Penthievre regroupe une cinquantaine de passionnés de Citroën.

Entretien, moteur, freins ou boîte de vitesse, rien n'échappe aux amoureux des belles 2 cv ou dérivés.

Tous les samedis matin, ils se réunissent autour d'un café pour discuter mécanique et animer le club par leurs idées et réalisations. Une fois par mois une balade est organisée sur les belles routes de campagne et bord de mer avec des pique-niques très gourmands.

Venez rejoindre l'association. Le calendrier des sorties est disponible sur le site : www.leschevransdupenthievre.com

RUGBY CLUB CÔTE DE PENTHIÈVRE



ILS NOUS FONT REVER MAIS TOUT COMMENCE COMME ÇA :



C'est le moment de faire l'essai !

LICENCES GRATUITES !

Dès le 1er avril, à partir de 3 ans

L'occasion de venir découvrir le rugby, le rebond capricieux d'un ballon qui ne tourne pas rond, les valeurs d'un sport hors normes où l'esprit d'équipe et le dépassement de soi sont la règle, ouvert à toutes et à tous.

Avec en perspective la COUPE du MONDE de RUGBY en France en 2023 !

Un club familial basé à Pléneuf Val André

Contact via Messenger, par téléphone au 06 82 13 96 99 ou par mail à rccp22370@gmail.com

ON VOUS ATTEND !

PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS DE L'ALBANAISE

Le dimanche 8 mai aura lieu la course de côte motos et side-cars (Championnat de Bretagne).

Les essais se dérouleront de 9h à 12h, suivis des épreuves de 14h à 18h. Restauration sur place.

Organisation : Moto Club Lamballais et société de chasse l'Albanaise.



RECETTE GOURMANDE

2
personnesDESSERT
AUX FRAISES
MASCARPONE

INGRÉDIENTS

Quelques belles fraises
Biscuits type Spéculoos
100g de mascarpone
1 jaune d'œuf
10cl de crème liquide bien froide
20g de sucre glace

PRÉPARATION

- ❶ Lavez et équeutez les fraises.
- ❷ Émiettez les biscuits.
- ❸ Fouettez le mascarpone avec le jaune d'œuf. Réservez la préparation.
- ❹ Montez la crème liquide au batteur et ajoutez le sucre glace.
- ❺ Montez les verrines. Mettez au frais 2 heures avant la dégustation.

ASTUCES DU JARDINIER

Un sol tassé et acide, la stagnation d'eau, une tonte trop courte, des graminées mal adaptées à l'ombre, sont autant d'éléments qui favorisent le développement de la mousse dans le gazon.

Comment y remédier ?

- 1/ Décompacter et aérer le sol avec un scarificateur, de préférence en fin d'été, puis regarnir avec du gazon de regarnissage.
- 2/ Chauler légèrement en automne, si le sol est acide (faire un test PH) : Chaux agricole, dolomie (3 kg pour 100 m²).
- 3/ Apporter du compost fin en hiver (0.5kg/m²) ou un engrais organique au printemps pour favoriser les graminées au détriment des mousses.
- 4/ Surtout : tondre plus haut (6 à 8 cm).
- 5/ Ressemer un gazon adapté à l'ombre.

6/ Eviter :

- Les engrais désherbants anti-mousse et les désherbants sélectifs gazon car ils migrent facilement vers les ressources en eau.
- L'anti-mousse à base de cyanamide de chaux : classé nocif.
- Celui à base de sulfate de fer qui acidifie la pelouse et renforce la mousse l'année suivante.

Pour aller plus loin et retrouver toutes les solutions sans pesticide sur : www.jardinaunaturel.org



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **BOULLY Franck et Karine** 1, Route de la Ville-es-Cotard - *Maison*
- **MORVAN Laurent et Corinne** 25 bis, La Ville Cochard - *Maison*
- **COUDE Jean-Charles et Claire** 24, Rue Harel de la Noë - *Maison*
- **RICO Franck et Véronique** 6, Impasse Tren Bihan - *Maison*
- **RABEAU Danielle** 2 Bis, Rue des Jonquilles - *Maison*
- **GAEC MAUNY – TOUBLANC Arnaud – RENAI Anne-Marie**
Mauny - *Stabulation et hangar matériel*

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **LOISIL Guillaume** 1, L'Hôtellerie Héliguen
Changement d' huisseries des fenêtres, création de fenêtre de toit et clôture
- **BOUQUENIAUX Pascal** 9, Rue des Potiers - *Clôture*
- **TRUTIA Cristian** 24, Route de la Ville-es-Cotard
Isolation extérieure, création d'ouvertures, terrasse et portail
- **MANNEVY Yvon** Le Pourpray - *Véranda*
- **HUGUET Frédéric et Denise** 15, La Maison Neuve
Détachement d'un terrain à bâtir
- **HUNCKLER Jean-Claude** 11, Rue des Potiers - *Clôture*
- **EARL BARON – BARON Jérôme** Le Prévin - *Panneaux photovoltaïques*
- **COLAS Laurent** 7, Rue des Potiers - *Clôture*
- **CARLES Sébastien** 25, Route de la Ville-es-Cotard
Modification et création d'ouvertures
- **CAP SOLEIL-CSE** 15, La Maison Neuve - *Panneaux photovoltaïques*
- **NEDELEC Alban** 2, Rue de l'Hôtel Gouret
Remplacement de la couverture et pose de fenêtres de toit
- **MEVEL Romain – LECAT Léa** 14, Impasse de Beau Soleil
Transformation garage en pièce d'habitation et modification des ouvertures

AGENDA

- **8 mai** : Course de Côte (Propriétaires et chasseurs de l'Albanaise)
- **8 mai** : Cérémonie du 8 mai
- **15 mai** : Randonnée de la Flora (Entente Cyclotouriste Albanaise)
- **21 mai** «Fleurissons nos rues»
- **27 mai** : Chorale Kentaouri d'Urugne à la Chapelle Saint-Jacques (Les Compagnons de Saint-Jacques)
- **29 mai** : Ensemble vocal Tregorissimo à la Chapelle Saint-Jacques (Les Compagnons de Saint-Jacques)
- **Tous les dimanches** : Marché au rond-point du Poirier de 8h à 13 h

ANNONCES

Annonces à déposer avant le 31 mai pour le bulletin de juillet-août-septembre

- L'atelier Meubles et Déco by Amandine vous propose : rénovation, vente de meubles et objets de décoration, décoration de tables pour vos réceptions. L'ATELIER-MEUBLES-ET-DECO sur Facebook et instagram. Tél. 07 86 04 50 29
- La SARL AU SERVICE DE VOTRE LOGIS (entreprise de services à la personne) recherche pour les mois de juin, juillet et août une personne sérieuse et rigoureuse pour effectuer le nettoyage des résidences secondaires (travail du lundi au vendredi uniquement - horaires classiques). Travail à temps partiel rémunéré au taux horaire du SMIC + 1 euro. Candidature : sarl-auservicedevotrelogis@orange.fr

MARCHÉ SAINT-ALBAN PARKING ROND-POINT DU POIRIER



Chaque DIMANCHE
De 8 h à 13 h
Du 17 Avril au 4 Septembre

Produits de la ferme,
produits régionaux, fruits et légumes,
crustacés, spécialités vietnamiennes, miel...